



COMPTE RENDU CODIR GESMA 08/11/2018



Présents : J-C. Dubois, C. Bolliger, J.L. Maroyer, C. Jouin, Y. Chevalerias, P. Barthelet, A. François, F. Boerkmann, T. Muller.

Invités : N. Mokrani, I. Quantin

Excusés : S Barthelet, M Bourdeau, D Lachgar

Ordre du jour

Local Montauzier

- Tableau pour grande salle (Olivier) : projet
- Planning des cours, préparé par JCD, à afficher et à faire suivre à la mairie pour montrer que la salle est utilisée.
- Plafond local compresseur refait. Serrure posée pour accès à l'étage (récupération du courrier)

AG GESMA

- 16 novembre à l'auberge de jeunesse, nous avons déjà le badge d'accès. PC et vidéo dispo
- Voir pour le pot de fin de soirée Philippe pour le Beaujolais et JCD pour le reste.
- Sortants prochaine AG : Barthelet Sonia, Barthelet Philippe, Jouin Christian, Thierry Muller. Pour l'instant deux nouveaux postulants, Nicolas et Isabelle et deux anciens qui se représentent Christian et Thierry.

Nautilus

- Une demande a été faite pour utiliser la salle cardio, voir pour valider 4 cartes de cadre pour l'entrée (Eric Glappier, Christophe Bolliger, Laurence Dubois, Christian Jouin). Communiquer aux adhérents sur ce nouveau créneau
- Un mannequin nous a été donné, mais trop petit, une demande a été faite pour un plus grand.
- François Boerkmann est allé à la réunion organisée par les associations utilisant Nautilus : en fait c'était surtout pour mutualiser leurs salariés (le GESMA non concerné) Ils voudraient également obtenir des lignes supplémentaires pendant les horaires du public.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

Subventions / Décoration

- Dossier sub ville d'Angoulême 2019 fait...environ 500€
- Médaille de bronze pour P. Giraud : l'arrêté est sorti. Le club est en attente de la date de remise.
-

Secourisme

- Date recyclage : après les vacances de Noël courant février

Suivi administratif et financier

- Point financier complet avant AG pour validation (en cours de finalisation)
136 adhérents, manque 69 qui n'ont pas encore renouvelé leur licence (à relancer avant l'AG)
Quelques licences passager (n'utilisant ni la piscine ni le matériel : pas très chères/autres clubs).
Point des différentes commissions
Voir ce qu'on fait avec le fourgon (il ne reste plus qu'un an d'amortissement): achat d'un neuf ou location pour chaque sortie,
Pour l'instant le nôtre ne coûte rien, pas très confortable mais serviable.
- les 2000 € de subvention de la région ont été reversé au Codep
- Factures compresseur Nautilus :
2015/2016 : 819,80€ payée
2016/2017 : 777,30€ payée

Informations diverses

- Téléthon : 8 décembre 2019, Michel à été à la réunion, même organisation que les autres années, le GESMA ne gère pas les recettes.
- Michel Marot nommé membre d'honneur à l'AG.
- Remplir un Cerfa pour François Boerkmann pour le don d'une combinaison au club (idem pour l'ancienne combi de Dolores ?).
- Date galette : salle OMS le vendredi 25 janvier.

Été actif

- Angélique relance les communautés de commune pour les règlements non réalisés.
- La Roche 208€ à venir et Chalais 128€ à venir
- Question à trancher : est-ce rentable de faire des baptêmes quand il y en a moins de 10 ?

Formations

- Formation : MF1 en cours de finalisation (François Boerkmann)
- Formation N 1 : 18 inscrits (16 sûrs), N2 : 10 inscrits et N3 : 4 inscrits
E1 : 6 inscrits, TIV : 5 inscrits
- Projet formation EH1 (baptême handicap physique)

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

Nage avec Palmes

- Soirée NAP CODEP à préparer : le 26 janvier
- Le SACSO organise le 18 novembre 2018 la Rencontre des Canetons à Pessac 33 (peu d'intéressés pour les compétitions piscine)
- Le GESMA 10^{ème} au classement régional (CSNA).

Apnée

- Soirée CODEP 2019 ? compromise car l'ACERS n'a pas accès à la piscine de Cognac en soirée, ou alors pendant leurs créneaux (le mardi et le jeudi soir)
- Demande de licenciés extérieurs au club (LMLP) pour faire de l'apnée au GESMA le 1er mercredi du mois dans la fosse (gratuit une ou deux fois, au delà adhésion au prix de 86€)

PSP

- le 1^{er} mercredi du mois. Se passe bien, des assidus ...
Voir pour une meilleure communication entre les commissions du club pour profiter au mieux des « créneaux encadrés »
- 1^{er} mercredi décembre, Christian sera absent, Yvon prendra le relai.

Souterraine

- Projet de sortie dans le Lot (location de gites pour optimiser le coût)

Site / Page Facebook

- Dominique Streiff et François ont rencontré Isabelle et se proposent de remodeler le site.
- Banderole GESMA : la banderole est perdue. Il va être nécessaire d'en refaire une.

Matériel

- Etat des retours de matériel : manque toujours une bouteille, 5 octopus, 5 détendeurs et 2 stabs .
- Date TIV le 15 décembre à 8h30
Il faut que les bouteilles perso arrivent démontées.

Bio / Sorties

- Sortie en baie du Mont Saint Michel en mai 2019 : les inscriptions lancées (26 inscrits aujourd'hui/30)
Problème des mineurs (demander l'accompagnement des parents)
- Mexique 2019 : 13 inscrits pour l'instant
- Recensement des hippocampes du bassin d'Arcachon le 20 octobre : belle journée, peu d'hippocampes recensés.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- Une sortie nage en eau vive (NEV) avec flotteur pourrait être proposée pour un colloque cadre (groupe d'une vingtaine) avec via ferrata l'après-midi.
- Sortie Hendaye octobre : 10 élèves, 4 moniteurs, bonnes conditions, sympa, cela permet de faire 3 plongées de plus pour les élèves.

Fourgon

- Bilan des règlements des km : positif

Commission Photo

- Achat d'un ordinateur et d'un programme de montage photo sur budget 2018/2019
- Première réunion le mardi 30 octobre, des inscrits, mais peu de participants.

Fin de réunion 22h30

Prochaine réunion le 6 décembre 2018

La secrétaire de séance :

Annie François

le président :

Jean-Christophe Dubois

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix